

Rencontre Préfet préfigurateur région ALPC – OS des DR

La rencontre avec le Préfet Dartout s'est déroulée en 3 temps.

1. Présentation par le Préfet de sa mission et de ses modalités de travail

Le préfet doit faire remonter pour le 30/06/15 ses scénarii d'organisation des DR sur la nouvelle région.

La fusion des régions implique une adaptation de l'État, donc de ses services en région.

Le travail du préfet s'organise autour de 3 points :

- Équilibre territorial : aucun territoire ne doit être perdant dans la réforme. L'équilibre se fera donc au travers de la répartition éventuelle des structures entre les 3 anciennes capitales régionales (Bordeaux n'a pas vocation à être le siège de toutes les DR) et la répartition des agents entre ce qui pourrait être des antennes régionales (basées à Bordeaux, Poitiers et Limoges) rayonnant sur l'ensemble du nouveau territoire de la région ALPC. Tous les agents retrouveront un poste avec un objectif de minimiser les mobilités, sachant qu'une mobilité fonctionnelle reste normale pour un fonctionnaire selon le préfet.
- Efficacité : la recherche d'une meilleure efficacité des services semble aussi être un objectif... vers plus de mutualisation
- Les DR devront rester un point d'appui pour les DDI donc pas de fusion au détriment de l'échelon départemental

2. Questions et interrogations de OS

La première organisation syndicale à prendre la parole a été FO. Ci-joint la déclaration lue.

D'autres OS ont clairement indiqué qu'elle soutenait la réforme territoriale, ou qu'elles n'y étaient pas opposées et seront vigilantes sur la manière dont seront traités les agents.

Globalement les OS ont insisté sur le malaise au sein des structures qui commence à naître.

3. Éléments de réponses du préfet

Le Préfet a indiqué qu'il était attentif à tout cela, que les administrations centrales étaient à pied d'œuvre sur les modalités d'accompagnement...

Le Préfet a indiqué qu'aucun scénario n'était écarté, que toutes les DR ne seront pas à Bordeaux. Il a également demandé aux directeurs de veiller à un équilibre par ministère.

Il fait la tournée des élus et autres chambres consulaires ou CESER des 3 régions pour

entendre leurs préoccupations.

Le Préfet a ensuite indiqué qu'il demandait aux directeurs de tenir entre le 15 et le 25/06 des CT dans leur structures respectives pour aborder plus en détails les pistes envisagées.

Les OS espèrent que ces CT, instances formelles (par opposition aux instances informelles au cours desquelles on ne peut pas faire de négociations...) seront réellement informées et pourront faire part de leur analyse du travail de préfiguration mené à une vitesse hallucinante et de fait trop dangereuse. En effet, pour le préfet, il n'y a pas de négociations à l'heure actuelle avec les OS, car les réunions sont informelles : « concertation mais pas de négociations ».

Enfin, sur la question des effectifs, le Préfet a rappelé que les départs en retraite importants dans les 3 ans à venir seront un élément facilitateur des ajustements d'organigrammes des structures d'ici au 31/12/2018.

Conclusion :

Le préfet n'a pas apporté beaucoup d'éclairage sur le travail qui est mené actuellement. Il renvoie aux CT des DR les échanges plus précis sur les pistes envisagées (dont aucune n'a plus de poids, comme il l'a rappelé). Faudra-t-il encore que les directeurs aient l'autorisation de communiquer un minimum d'éléments lors des CT... ce n'est pas encore gagné !